

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraison de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

PARAISANT LES MARDI ET VENDREDI

CONDITIONS D'ABONNEMENTS... (Payable d'avance) ... PRIX DES ANNONCES... (Dix lignes et au-dessous, premier essai) ...

Education.

Industrie.

Progrès.

FEUILLETON DE LA REVUE CANADIENNE.

DUCOURNEAU ET DESPUJOL.

I.

A l'époque d'un voyage que je fis dans les grandes Landes, un vieux Landais vint s'asseoir à Mont-de-Marsan, sur la scielette de la cour d'assises; il s'agissait d'une tentative d'incendie, compliquée d'une bonne tentative d'assassinat, c'est-à-dire de tout ce qu'il fallait à un accusé pour se faire tuer deux fois!

J'écouai les habiles développemens de l'accusation, les paroles généreuses de la défense, et je compris à merveille la véritable origine de cette cause capitale.

Un propriétaire, un paysan parvenu, enrichi tout de suite, je ne sais comment, s'était avisé, du soir au matin, de traiter ses anciens camarades d'infortunes comme on traite les nègres dans les colonies, et les malheureux dans tous les pays de ce monde; cet homme, qui possédait d'immenses et inutiles pacages, se prit un beau jour à interdire la communauté de ses vastes bruyères aux maigres troupeaux du village de Saint-Magne; les bestiaux mouraient de faim, et les pauvres Landais, qui allaient mourir à peu près de la même façon, résolurent de tenter un dernier effort, un moyen désespéré, pour se venger et surtout pour vivre.

La lutte ne fut pas longue entre le maître et les esclaves: par une belle nuit d'été, une flamme épaisse s'éleva soudain du fond de la ferme demeure de M. Despujol, le rustre parvenu dont je parlais tout à l'heure; bientôt les colonnes de feu se projetèrent, en illumination, sur tout le village de Saint-Magne; on agita la cloche d'alarme, que personne, dans la commune, ne voulait entendre ou écouter; enfin, au milieu du désordre causé par l'incendie, une balle traversa le chapeau du petit seigneur-suzerain, et un second coup de fusil vint abattre un valet à ses pieds.

Le lendemain, en vertu d'un mandat d'arrêt, vingt-cinq habitants de Saint-Magne furent jetés dans les cachots de la ville; trois mois plus tard, après avoir passé par le creuset d'une instruction judiciaire, tous ces malheureux furent rendus à la liberté. Je me trompe: un seul, un vieillard, nommé Pierre Ducourneau, obtint le triste honneur de se donner en spectacle devant les juges et devant le jury.

Le président des assises, l'homme le plus juste qui ait jamais jugé ses semblables, interrogea Pierre Ducourneau, et quelques-unes des réponses de cet accusé ne manquaient, selon moi ni de finesse, ni d'originalité, ni d'éloquence.

— On vous accuse, lui disait le conseiller de la cour, d'avoir incendié la maison de Despujol?

— Hélas! Monsieur, c'est le feu du ciel qui est tombé, durant la nuit, dans la maison d'un méchant!

— On vous accuse d'avoir tiré un coup de fusil sur Despujol?

— Erreur, Monsieur le président... ce qu'il appelle un coup de fusil, c'était sans doute un éclat de la foudre!

— On vous accuse d'avoir blessé le domestique de Despujol?

— C'est l'œil du bon Dieu qui s'est trompé, Monsieur le président: il a pris le valet pour le maître!

— Il vous est arrivé plusieurs fois d'adresser à Despujol des reproches et des injures?

— Jamais, Monsieur le président... il a mal entendu... c'est une autre voix que la mienne qui a reproché quelque chose à Despujol.

— Quelle est cette voix?

— La voix de sa conscience!

— Vous êtes, dit-on, un homme redoutable?

— Que voulez-vous, Monsieur le président, on redoute toujours un peu celui que l'on respecte beaucoup.

— Il résulte, en effet, de l'instruction, que vous inspirez le plus grand respect à tous les habitants de la commune de Saint-Magne...

A ces mots, des applaudissemens éclatèrent au fond de la salle; les gendarmes de service reçurent l'ordre d'expulser les interrupteurs, et cinq ou six paysans furent jetés à la porte.

— Ducourneau, reprit avec douceur le président des assises, est-il vrai que vous soyez bien pauvre, bien misérable?

— Si pauvre, si misérable, Monsieur, qu'avec la meilleure volonté du monde, je n'aurais pas eu de quoi acheter deux balles et de la poudre pour brûler la cervelle à mon ennemi!

— Vous avouez donc que Despujol était votre ennemi?

— A coup sûr, il était mon ennemi, Monsieur le président... Mais je n'ai jamais été le sien.

— Votre misère n'est-elle pas la suite inévitable de votre paresse?

— Oh! oui, Monsieur le président, je suis bien paresseux, allez!... J'ai la paresse de mes soixante-cinq ans!

— Ducourneau, vous avez une fille?

— Et je m'en flatte!
— Vous aimez beaucoup cette enfant!
— Si je l'aime?
— Votre fille est très belle, n'est-ce pas, très pieuse et très sage?
— Quant à sa sagesse, j'en réponds; quant à sa piété, Dieu et sa pauvre mère qui est au ciel en savent quelque chose; quant à sa beauté, Monsieur le président, vous allez en juger vous-même... Ohé! Mariette, où donc est-tu? Viens çà, mon enfant, et n'ais point peur de la justice...

— Me voilà, me voilà! répondit aussitôt, dans la foule, une petite voix bien douce, bien tremblante...
Et au même instant, Mariette s'élança dans l'enceinte réservée du tribunal, les yeux fixés tour à tour sur son père, sur les juges, sur les jurés, sur le public et sur les avocats; tout à coup, elle aperçut devant elle l'image du Christ, dont le martyre sublime présidait aux jugemens des hommes; elle fit bien vite le signe de la croix; elle joignit ses petites mains; elle s'agenouilla, baisa humblement la tête, et se mit à prier! Il y eut un long silence dans le prétoire, un silence religieux, solennel, et tant que dura la prière de la jeune fille, on eût dit que l'assistance tout entière priait Dieu, avec Mariette, pour l'innocence et pour la vie de son père!

Certes, Ducourneau avait raison: c'était une charmante merveille, que la beauté si simple et si gracieuse de sa Mariette bien aimée! Elle n'était ni bien vêtue, ni bien coiffée, ni bien chaussée, l'aimable et malheureuse enfant; elle portait le grossier costume des paysannes landaises, une véritable misère; elle avait sur sa tête le grand capuchon de laine noire, et il me semble qu'elle marchait les pieds tout nus, la pauvre fille!... Mais, à la voir si jeune et si belle, recueillie et suppliante, agenouillée au milieu du tribunal, les mains jointes, et le front couronné d'une mystique auréole qui n'était peut-être qu'un beau rayon de soleil, on se prenait à rêver de quelque admirable héroïne de la légende chrétienne, et je me souviens de lui avoir, dit bouche close, avec le cœur: Sainte Geneviève-des-Champs, je te salue!

Le président des assises ordonna tout doucement à Mariette d'aller reprendre sa place, et l'interrogatoire de l'accusé continua ainsi:

— Ducourneau, le fils de votre ennemi Despujol n'était-il pas amoureux de votre fille?

— Oui, Monsieur le président, et je crois bien que Jérôme l'aimait encore!

— La résistance obstinée de Despujol au mariage de son fils ne vous aurait-elle point inspiré le coupable désir de vous venger?

— A quoi bon me venger, en pareil cas? Despujol une fois mort, une fois assassiné, est-ce que le fils unique de la victime aurait consenti à épouser la fille de l'assassin!... Quelle idée!...

— Vous avez toujours paru attacher une grande importance à l'union dont il s'agit?

— Mon Dieu! j'ai voulu ajouter à la fortune de la famille Despujol une véritable richesse que l'on appelle Mariette; mais Despujol, qui est déjà très riche, a dédaigné de s'enrichir encore, et j'ai gardé ma fille, mon trésor, voilà tout!

— Des témoins vous ont entendu crier contre Despujol et vous plaindre violemment de son obstination dédaigneuse?

— C'est faux! Le dédain de cet homme ne m'a jamais arraché qu'une seule phrase qui ne ressemble ni à une plainte ni à une menace, ni à une injure.

— Quelle est cette phrase?

— En apprenant qu'il repoussait ma pauvre fille, je me suis écrié: Tant pis pour lui!

— Comment l'entendez-vous?

— C'est bien simple, monsieur le président; je me disais: Oui! l'orgueilleux Despujol méprise une petite paysanne que l'on a surnommée la perle de Saint-Magne! Tant pis pour lui!

— Asseyez-vous; MM. les jurés apprécieront.

Si les preuves n'étaient pas accablantes, du moins les présomptions étaient bien graves contre le malheureux Ducourneau, et un habile avocat-général se prit à parler pendant trois heures, pour obtenir la tête de l'accusé; par bonheur, les membres du jury se souvinrent peut-être de l'innocente jeune fille agenouillée dans le prétoire; près de franchir le seuil de la salle des délibérations, ils aperçurent de nouveau Mariette qui leur demandait, sans mot dire, en pleurant et en souriant à la fois, l'honneur et la liberté de son père...

Pierre Ducourneau fut acquitté.

Alors, ce fut un tonnerre d'applaudissemens, un hurra de reconnaissance et de joie, parmi tous ces pauvres Landais qui étaient accourus dans la grande ville pour témoigner de l'innocence de leur ami, de leur compagnon de travail et d'infortune; et au milieu de cette foule déguenillée qui criait, qui sanglotait, qui applaudissait, en dépit des ordres du président et des menaces des gendarmes, deux personnes, un jeune homme et une jeune fille, se précipitèrent dans les bras de Ducourneau: la jeune fille, c'était Mariette, bien entendu; le jeune homme, c'était le fils du plaignant, c'était le fils de Despujol.

II.
Quelques mois après le dénouement de ce drame judiciaire, par une soirée d'hiver bien triste et bien froide, Pierre Ducourneau, sa jolie fille, et l'amoureux de Mariette, s'assirent en silence sur des peaux de mouton, autour d'un foyer qui ne manquait guère que de feu.
— Eh bien! Jérôme s'écria, le vieux Landais, à la grâce de Dieu, mon garçon! il faut obéir à ton père et ne plus songer à ma fille!
— Ne plus songer à Mariette! répondit Jérôme, en se levant; ne plus l'embrasser le matin, le soir, à toute heure, à chaque instant du jour! Et pourquoi?
— Pourquoi? pourquoi? répliqua le vieillard, en essayant une larme; parce que ton père est riche, parce que je suis pauvre, parce que j'ai froid, parce que j'ai faim, parce que Dieu a laissé tomber sa malédiction sur la misérable chaumière de Pierre Ducourneau.

— Ecoutez-moi, reprit le jeune homme en s'adressant à ses deux amis; vous voyez cette arme?
Et Jérôme se prit à jouer avec un mauvais fusil à deux coups, qu'il avait reçu autrefois des mains du curé de Saint-Magne, le jour de sa première communion.
— Eh bien! il y a là deux balles... une pour moi et une pour lui!...
Mariette et Ducourneau se levèrent en criant...
— Attendez! continua Jérôme; demain, au point du jour, je me présenterai devant mon père... avec mon fusil; je me prosternerai à ses pieds; j'embrasserai ses genoux; je le supplierai; je m'humilierai dans les larmes et dans la poussière, je lui demanderai Mariette, toujours Mariette, et s'il me la refuse, je regarderai mon fusil, et alors, ma foi!...

— Alors!... demanda timidement la jeune fille.
— Jo me vengerai! s'écria Jérôme, en posant la tête sur la porte de la chaumière; adieu Mariette! adieu Ducourneau!... Priez pour moi... priez pour nous! à demain!
Il était déjà tard, et la nuit était affreuse; le père et la fille, qui tremblaient de froid, de peur et de faim, se jetèrent tout habillés dans un coin de la chambre, et Dieu merci! les pauvres diables s'endormirent.

Le lendemain, de grand matin, Mariette s'habilla, — je me trompe, — Mariette se leva bien vite; elle ouvrit tout doucement la porte de la chaumière, et se mit à courir à travers les bruyères des Landes.
Ce matin-là, le temps était horrible; la terre était toute couverte de neige; l'intensité du froid était mortelle, et déjà les oiseaux commençaient à mourir...

La jeune fille s'arrêta sur la lisière d'une forêt de pins, pour ramasser quelques sermens, des branches et des feuilles sèches; mais partout elle rencontra d'inflexibles gardiens qui la repoussèrent impitoyablement; elle leur disait:
— Mes bons Messieurs, je suis la fille de Ducourneau, le résinier! Le temps est si affreux, et Dieu nous a tellement oubliés, qu'il ne nous reste au logis ni une miette de pain, ni un brin de bois, ni une pièce de monnaie... plus rien! Laissez-moi, s'il vous plaît, recueillir çà et là des bruyères, des misères qui ne vous coûteront pas grand'chose... Nous prions la Vierge pour vous, mes bons Messieurs!

Les gardiens la regardèrent long-temps, et ils eurent la cruauté de lui répondre:
— Allez vous réchauffer au soleil, belle frioleuse!
Mariette regagna tristement le seuil désolé de sa chaumière; elle essaya de sourire à Ducourneau, qui se promenait à grands pas dans la chambre, et qui se prit à murmurer en travaillant:
— Ma fille, j'ai froid!
Mariette lui montra ses petites mains qui étaient déjà toutes glacées...

— Ma fille! reprit le vieillard en saisissant une hache, il faut couper l'arbre de ta mère!
— L'arbre de ma mère! s'écria Mariette...
Et soudain elle se précipita dans les bras de Ducourneau, comme pour l'empêcher de soulever la hache et de s'en servir.

Cet arbre mystérieux était tout simplement un noyer magnifique, planté à quelques pas de la porte, et dont les branches touchaient à la toiture de la chaumière.

Le noyer de la famille Ducourneau, qui était une véritable curiosité dans la commune, avait un grand renom dans tout le village de Saint-Magne; par une crédulité superstitieuse, les habitants des Landes avaient imaginé une sorte d'affinité secrète entre la prospérité de cet arbre et la prospérité du pays.

Aux yeux de Ducourneau, ce noyer n'était qu'un arbre superbe; pour le cœur de Mariette c'était la un trésor, une relique et un autel: l'âme de sa mère vivait dans les rameaux, dans les feuilles et dans les fleurs de cet arbre!

Ducourneau se surprit, un instant, à s'effrayer de l'étrange désespoir de sa fille; mais, bon gré, mal gré, il recueillit toute sa force, tout son courage, passa résolument devant elle, et sortit. — Mariette se hâta de le suivre.

Debout au pied de l'arbre, le Landais saisit à deux mains sa terrible cognée; il la souleva len-

tement; il mesura de l'œil le géant désarmé qu'il voulait abattre, et presque aussitôt l'on entendit au loin le retentissement de la hache!
Mariette était à genoux; elle regardait tout à tour la cime de l'arbre et le ciel, sans doute afin de voir s'envoler encore l'âme exilée de sa pauvre mère.

Ducourneau continua de frapper à coups de hache, et le noyer chancela...
Enfin, après avoir calculé le danger et la distance de la chute, Ducourneau se dressa contre l'arbre, corps à corps; il l'étreignit bravement, avec une conviction horrible, désespérée... Le noyer tomba tout à coup, et un long gémissement se fit entendre...

Au même instant, une voix bien connue se mit à crier, de l'autre côté de la chaumière:
— Mariette! Mariette!
C'était le bienheureux Jérôme qui apportait à sa fiancée le consentement et la bénédiction de son père.

Jérôme et Ducourneau répétèrent ensemble:
— Mariette! Mariette!
Les branches du noyer semblèrent exhaler un dernier soupir... Il y avait la sous ces branches à demi brisées, une jeune fille que l'arbre venait d'écraser dans sa chute!

Lorsque Jérôme Despujol fut devenu riche, avec l'opulent héritage de son père, il voulut associer le vieux Ducourneau à des projets mystérieux qu'il avait imaginés à grands frais pour honorer la mémoire de Mariette.

Par suite de cette pieuse association, Jérôme Despujol et Pierre Ducourneau commencèrent à défricher les Landes de leur stérile commune.

La misérable chaumière que vous savez céda la place à une petite habitation charmante, et la terre que le sang de Mariette avait rougie fut couverte en un instant d'arbustes, de gazons et de fleurs.

Grâce au travail, à la douleur, à la persévérance religieuse de ces deux hommes dévolés, la commune de Saint-Magne, qui était tout entière à leur yeux le tombeau de Mariette, se métamorphosa comme par enchantement: il y eut enfin, au travers de ces Landes, naguère si tristes et si arides, de l'eau, du blé, des fruits, des oiseaux, des papillons et des fleurs!... N'était-ce point là une ravissante et poétique offrande à la mémoire de Mariette? N'était-ce point là un magnifique mausolée, pour les cendres d'une belle jeune fille?

Pierre Ducourneau et Jérôme Despujol ont été véritablement les premiers défricheurs des grandes Landes.

LOUIS LURINE.

Notice Biographique.

M. DE JOUY.

M. Joseph-Etienne de Jouy, que la mort vient d'enlever aux lettres et à ses amis, à l'âge de 84 ans, était issu d'une bonne famille bourgeoise de Versailles. Après avoir étudié au collège de cette ville, il fut pourvu d'une sous-lieutenance et partit pour les Indes avec son régiment. Il y passa quelques années et fut au moment de prendre du service dans l'armée d'Hyder-Ali. Il fut même remarqué de Tipoo Saëb, qui voulait l'attacher à sa personne. Revenu en France peu avant la révolution, M. de Jouy devint adjudant-général, et il se vit attaché à l'état-major du général Dumouriez. En cette qualité, il se trouva aux batailles de Jemmapes et de Valmy, où il eut pour compagnon d'armes le jeune général Egalité, qui, élevé au trône en 1830, lui donna la place de bibliothécaire du Louvre.

Après avoir voyagé quelques années en Suisse et en Belgique, M. de Jouy rentra en France, et y commença, dans toute l'éclat de la jeunesse, cette brillante carrière d'homme du monde qu'il a parcourue trente années avec un grand succès. Il était l'un des hommes les plus aimables et les recherchés dans les salons de Paris; il charma également ceux de Bruxelles, où il suivit, après le 18 brumaire, son ami le comte de Pontécoulant, qui venait d'être nommé préfet de la Dyle. Bientôt il revint à Paris et aborda la carrière du théâtre; ses débuts furent des essais légers et pleins de traits spirituels. Il produisit ensuite des ouvrages sérieux; l'opéra de la Vestale fut le premier; puis, par un sentiment de reconnaissance, il fit de Tipoo-Saëb le héros d'une tragédie qui parut froide et empouillée. Quelques années plus tard, il déploya dans *Sylla* un grand talent de poète tragique; cette œuvre eut un long succès, auquel ne fut pas étrangère la perruque qui donnait à Talma quelque ressemblance avec Bonaparte. M. de Jouy composa encore plusieurs tragédies; mais son ouvrage le plus populaire fut l'*Ermitte de la Chaussée-d'Antin*, esquisses piquantes et assez complètes des mœurs d'une époque où la rillerie n'était pas toujours permise aux écrivains.

M. de Jouy était dans les opinions royalistes, ses goûts et ses habitudes aristocratiques avaient marqué sa place dans ce parti, et ce fut lui qui

fit l'opéra intitulé: *Pélage, ou le roi et le poète*, la première pièce de circonstance écrite en l'honneur des Bourbons. N'ayant pas obtenu à cette époque la croix de St-Louis, il boucla la valise et se jeta dans l'opposition libérale. Toutefois, malgré les remarquables articles qu'il fit insérer dans le *Moniteur* et dans la *Minerve*, etc., il ne fut jamais pris au sérieux comme homme politique, même par ses collaborateurs.

Nommé, en 1815, membre de l'Académie française, à la place de Patry, il avait droit à ce dernier honneur de la part de ses collègues de l'Institut. L'Académie était donc représentée par quelques-uns de ses membres aux obsèques de M. de Jouy, qui eut lieu à Saint-Germain-en-Laye, M. Patry au nom du docteur aréopage, prononça un discours, plus brillant qu'il ne le fallait peut-être devant une foule. Il la fait remarquer d'abord que M. de Jouy était le plus ancien et le plus fidèle représentant des idées philosophiques, du voltairianisme en un mot. Il avait, en effet, ce triste privilège, et il ne reste aujourd'hui de sa force, que Louis-Philippe et M. Vatout. Mais quel utile enseignement pouvait-on puiser dans ce souvenir en présence de la mort! Disons, néanmoins, que M. Patry a exprimé des regrets assez vivement sentis au sujet de la mort de son ancien confrère. Il a fait aussi une assez juste appréciation des œuvres de M. de Jouy, surtout de ses *Ermites des mœurs*, où il était, « avant tout, a-t-il dit, un moraliste au regard pénétrant, fécond, varié, plein de délicatesse, d'enjouement autant que de bon sens. » Mais ce qui rendra sa mémoire plus chère à ses amis, et ajoutera en eux un regret de l'avoir perdu, c'est qu'il était doué au plus haut degré des qualités de l'homme du monde, la droiture du caractère, des affections vives et une rare bienveillance.

VARIÉTÉS.

UN MARIAGE PAR TÉLÉGRAPHE. — L'inventeur du télégraphe électrique ne se doutait assurément pas de toutes les applications qu'il pourrait recevoir; en voici une qui serait assez originale, si elle pouvait être vraie: « Le comte d'un riche maison de Boston aimait la fille de son patron qui le payait de saur; le papa, comme de juste, ne voulait pas unir les deux amoureux; il avait d'autres vues. Il pensa donc à éloigner le jeune homme et lui donna l'ordre de partir pour l'Angleterre, où il le chargeait de différentes affaires; il espérait que l'éloignement rendrait sa fille plus docile à ses desirs. Le jeune homme partit donc pour New-York où il devait s'embarquer; mais la jeune fille eut quelque soupçon de l'espèce de violence morale que comptait exercer son père; elle en fit part à son amant à l'aide du télégraphe, et à la suite d'une correspondance fort explicite, on tomba d'accord sur ce qu'il fallait faire. La jeune fille se transporta au bureau de la ligne télégraphique à Boston; de son côté, le jeune homme se rendit au bureau de New-York accompagné d'un magistrat, qui procéda immédiatement à la confection du mariage des deux amoureux que réunissait le fil électrique. La nouvelle épouse ne tarda pas à avouer à son père ce qui s'était passé; mais le père contesta la validité du mariage, et compte bien que la justice en prononcera la dissolution. »

CAPITAUX DES CHEMINS DE FER ANGLAIS. — D'après le dernier relevé présenté à la chambre des lords, la somme totale des capitaux que les compagnies de chemins de fer anglais ont été autorisées à lever par actes adoptés dans cette session, s'élève à plus de 146 millions liv. st. (3,650,000,000 fr.). La somme des capitaux qu'elles sont autorisées à lever sous forme d'emprunt s'élève à 34,000,000 liv. st. (850,000,000 fr.) environ. L'usage que font ordinairement les compagnies anglaises de la faculté d'emprunter, quand elles l'ont obtenue, est d'affranchir les actionnaires de la nécessité de payer intégralement leurs mises plus rapidement qu'il ne pourrait leur convenir.

EFFETS DE LA Foudre. — A la suite d'un orage qui éclata le 26 août, le foudre tomba sur la maison du garde du chemin de Nîmes, à la station de Carbonsat. Elle pénétra, par la cheminée, dans une pièce où se trouvaient quelques personnes et la parcourut en plusieurs sens. Cependant, elle ne leur fit aucun mal; quelques-uns seulement tombèrent comme asphyxiés par une forte exhalaison de soufre. La femme du garde, qui était en ce moment assise près de la porte et tricotait tomba aussi; tout d'abord on la crut mortellement frappée, mais les secours qui lui furent prodigués la rappèrent bientôt à elle. Chose étonnante! de quatre bagues qu'elle portait aux doigts, deux avaient été mises en pièces par la foudre, et les pierres ont été retrouvées dans l'appartement; les deux autres bagues ont complètement disparu; on n'en a découvert aucune trace.

RELIEFS ROMAINS. — On a récemment déposé au cabinet royal des médailles et monnaies de Copenhague six grânes romaines romaines d'or qui viennent d'être trouvées dans la terre; aux environs de la ville de Ploeg